

Date limite : 15 janvier 2018

Appel à contribution pour une journée d'étude du CIEREC,
Université Jean Monnet Saint-Etienne

« **Copies et réemplois** : la réactualisation des pratiques d'appropriation par les arts »

Faisant suite à la journée d'étude « Au plus près : des preuves et des épreuves » organisée à Saint-Etienne en 2016, nous souhaitons poursuivre nos recherches sur l'œuvre multiple en considérant les copies et les réemplois actuels.

Cette seconde journée d'étude nous permettra d'envisager comment certaines œuvres se démultiplient aujourd'hui à travers différentes pratiques d'appropriation qui visent à reproduire le plus précisément possible le modèle original. Si l'acte de copier dans l'art a souvent eu mauvaise réputation en nous renvoyant à l'apprentissage, au plagiat et au faux, nous verrons qu'il permet de créer de nouvelles formes alimentant une réflexion sur les limites de l'œuvre et de son unicité. Aussi, nous observerons les diverses approches du réemploi, car si parfois elles découlent du travail de la copie d'une œuvre identifiée, on remarque que des postures provocatrices vont jusqu'à intégrer directement l'œuvre d'autrui au sein de la création, comme par exemple les frères Chapman ont pu le faire avec les gravures des *Désastres de la guerre* de Goya. Il ne s'agit pas de regretter la perte d'authenticité d'une œuvre que l'on pense originale mais d'analyser ces postures artistiques et le pouvoir de répétition qu'induisent certaines techniques (telles que la sérigraphie, la gravure, le moulage, la duplication par impression 3D, les moyens de reproduction liés au numérique ou encore les moyens de production industriels usités par le design). Cette approche de la création contemporaine se veut donc ouverte et transdisciplinaire, elle concerne les arts plastiques, le design mais aussi les arts du spectacle et le cinéma, les musiques actuelles et les lettres modernes.

Dans le cadre de cette journée d'étude, ces différentes pistes peuvent être abordées :

Des appropriationnistes postmodernistes aux remix actuels : des pratiques réactualisées ?

En substituant les reproductions aux originaux, les appropriationnistes ont bousculé dans les années 70 et 80 l'unicité de l'œuvre d'art afin de questionner ce qu'engendre la répétition ou encore la reproduction mécanique d'une œuvre. En se référant à des œuvres reconnues par le marché de l'art, les noms de Sherrie Levine, Elaine Sturtevant ou encore Richard Pettibone se sont ainsi fait connaître. Pour cette journée d'étude, nous observerons comment ces démarches se renouvellent avec les moyens actuels de diffusion et d'appropriation d'un modèle, comme par exemple Richard Prince a su le faire avec son travail basé sur des captures d'écran pour sa série *New Portraits* réalisée à partir du site Instagram. Il s'agira alors de voir dans quelles mesures internet, les réseaux sociaux et les pratiques numériques nous obligent à repenser le statut de l'œuvre et les droits d'auteur.

De la citation au réemploi dans le design : quelles formes prennent les hommages ?

L'objet peut être à la fois une forme et un usage pour un designer comme il peut devenir un modèle pour un artiste. Nous pouvons en effet envisager actuellement des croisements entre les pratiques, par exemple lorsque des artistes détournent des objets célèbres à l'instar de Bertrand Lavier avec *Embryon* qui se saisit d'une chaise de Marc Newson. On peut également penser aux « Furniture sculptures » de John Armelder mais aussi à Etienne Bossut qui moule artisanalement des objets produits en masse, des chaises en plastique comme c'est le cas avec les tabourets EFEBO de Stacy Dukes. Il sera également question des hommages irrévérencieux des jeunes designers qui se réfèrent à l'histoire du design, tels

que Maarten Baas avec sa série intitulée *Smoke* dans laquelle il attaque au chalumeau des chaises et des fauteuils célèbres dessinés par Gaudi, Rietveld ou encore Mackintosh.

De la trahison à la création des re-enactements : que cherchons-nous à reproduire ?

Depuis une dizaine d'années, les pratiques de re-enactements se multiplient dans les arts en reproduisant et réactualisant des performances connues mais aussi des expositions célèbres comme nous avons pu le voir en 2013 à la biennale de Venise avec la retranscription de l'exposition *When attitudes become forms* (Harald Szeemann, 1969). Des re-enactements élaborés aujourd'hui à partir de documents du passé, des reconstitutions de performances qui animent quelques fois des fantômes de similarité en oubliant les possibles réinterprétations et les risques de trahison (l'ensemble *Seven Easy Pieces* de Marina Abramovic a été à ce titre longuement critiqué). Pourtant, le geste d'un autre peut s'imiter, se répéter et être interprété par des danseurs, qui sont bien souvent des archives vivantes conservant les œuvres d'autres chorégraphes. Cependant un geste peut aujourd'hui être protégé par un brevet et c'est d'ailleurs en reproduisant des gestes déposés comme propriété auprès de l'agence américaine USPTO (United States Patent and Trademark Office) que Julien Prévieux crée en 2014 cette étrange chorégraphie pour la vidéo *What shall we do next*, Séquence #2.

Du pillage au parasitage : évolution de la jurisprudence de l'art

La jurisprudence de l'art est devenue particulièrement floue et complexe ces dernières années avec la diffusion foisonnante d'images via internet et les réseaux sociaux. Nous observerons les mutations qui découlent du principe américain du « fair use » que l'on pourrait traduire par « l'usage acceptable » visant à assouplir les droits d'auteur et la protection des œuvres (si la copie n'entraîne pas un manque à gagner à l'auteur). Aussi, nous souhaitons aborder durant cette journée d'étude ces questions portant sur la propriété intellectuelle qui sont intrinsèquement liées aux valeurs économiques afin de pouvoir s'en étonner avec le collectif danois Superflex qui détourne la formule « if value then right » pour proposer « if value then copy ». Donnant ainsi raison aux copistes et aux faussaires, et aux ateliers chinois de Dafen qui produisent à la chaîne des peintures à l'huile d'artistes cotés.

Copie de la copie de la copie : l'infini du réemploi

Enfin, il sera possible d'imaginer le vertige que peuvent produire ces pratiques de la reproduction en tendant vers cette répétition sans fin qui nous fait oublier ce que pouvait être l'œuvre originale, la matrice, le modèle, la forme première...

Modalités : proposition de communication faisant apparaître clairement le titre et l'approche abordée (environ 300 mots) et une courte notice biographique sont à faire parvenir à celine.cadaureille@univ.st-etienne.fr et anne.favier@univ.st-etienne.fr avant le 15 janvier 2018.

Lieu : Université Jean Monnet site Denis Papin, Saint-Etienne.

Date de la journée d'étude : 11 avril 2018